

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 9383 du 1^{er} février 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : IOCJ1202764S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 119096 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128672S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2012 :

Gillot, Carl Nigend : 136 651 Numéro de livret de solde : 5 322 957

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2012 :

Mühl, Sylvie Nigend : 132 779 Numéro de livret de solde : 5 324 571

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2012 :

Lafay, Olivier Nigend : 156 932 Numéro de livret de solde : 8 014 469

Fait le 1^{er} février 2012.

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL